



TOUR DE BRETAGNE 2013



# Sainte-Anne Infos



REMISE DE LA PLAQUE SOUVENIR EN GRANIT par le Président M. FOSSANI aux élus

Mai • 2013



## Le Mot du Maire

### Bonjour à tous,

Vous avez certainement entendu parler de la réforme des rythmes scolaires. Pour la commune, cela concerne environ 440 enfants scolarisés dans nos deux écoles Ste-Anne, St-Joachim et le Cheval Blanc. Cette réforme mise en place dans l'intérêt de l'enfant n'est pas sans conséquence sur le budget communal (100 € au minimum par enfant). Aussi pour mener à bien le projet, nous avons mis en place un comité de pilotage avec les chefs d'établissement, les représentants des parents, le personnel du centre de loisirs et de la cantine ainsi que des élus. Les parents ont été contactés par le biais d'une enquête (208 réponses parvenues).

A l'heure actuelle, la commune ne dispose pas des moyens techniques, organisationnels et financiers adéquats pour envisager sereinement la mise en place de la réforme. De plus, nous avons besoin de temps pour procéder au recrutement du personnel adapté et mener une réflexion au niveau pédagogique entre tous les partenaires. Pour toutes ces raisons, nous avons pris la décision de reporter la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014.

Du côté des travaux, nous avons prévu des grosses réparations sur les bâtiments communaux avec le changement de la toiture de la poste et de la mairie. La salle omnisports ne sera pas oubliée avec le changement des portes, peinture intérieure et aménagement d'équipements sportifs. Pour la voirie, ce sera l'accessibilité de certains trottoirs, la sécurisation de la rue du Parc, de la rue du Docteur Brianceau, la continuité de la sécurisation de la rue du Guern, le sablage des trottoirs rue JP Colloc'h, la mise en sécurité de l'éclairage public, le début de l'agrandissement du parking face à l'école publique. Des toilettes publiques seront mises en place pour l'accueil de la population. Un véhicule réglementaire pour la police municipale sera acheté. La programmation des travaux par tranches sur la Basilique et l'étude d'aménagement de la rue de Gaulle seront lancées. Bien d'autres chantiers plus ou moins importants seront effectués. Pour toutes ces réalisations, il vous sera possible d'obtenir des renseignements en mairie.

Je vous souhaite de tout coeur un bon printemps bien ensoleillé.

A bientôt.

Le Maire - Roland GASTINE

## Numéros Utiles

- Mairie** 02 97 57 63 91  
Fax : 02 97 57 72 33  
contact@sainte-anne-auray.com  
www.sainte-anne-auray.com
- Santé**
- Cabinet médical** 02 97 57 57 18
- Cabinet infirmier** 02 97 57 65 40
- Pharmacie** 02 97 57 63 05
- Dentiste** 02 97 57 66 52
- Kinés** 02 97 31 98 78
- Ostéopathe** 06 15 58 75 05
- Pompiers** 18
- Police** 17
- Samu** 15
- Centre anti-poison** 02 99 59 22 22
- La Poste** 02 97 57 64 92
- Office de Tourisme** 02 97 24 34 94
- Ouest France** 06 84 07 84 71
- Le Télégramme** 06 62 08 54 46

**Directeur de la publication :**  
Roland GASTINE, Maire de Ste-Anne d'Auray  
**Membres de la rédaction :**  
Christian TROBOA, Valérie JÉGOUSSE,  
Françoise LARVOIR, Philippe ROBIN,  
Jean-Baptiste HARY, Cédric LE RET,  
Philippe LE FERRAND, Jean-Louis LUSTRIN,  
Florence MORY

**Conception et réalisation :**  
Frédéric SUEUR  
CRÉAPRINT-COMMUNICATION  
06 07 08 67 10  
www.creaprint-communication.com  
Tirage : 1100 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé  
Encre végétale

## État Civil Période de mars - avril 2013

NAISSANCES		DÉCÈS	
1 <sup>er</sup> mars	Théo NIQUEL	05 mars	Bernadette RENAUD
08 avril	Maïwenn LANGLAIS	09 mars	Simone CHARBONNEAU veuve LE ROUZIC
09 avril	Méline MARION	10 mars	Lucienne LE FOUILLÉ veuve TEXIER
10 avril	Sasha MAHÉ CAUDAL	10 mars	Julienne JOUANNIC veuve LE NY
		14 mars	François LE SOMMER
MARIAGES			
23 mars	Michel André LOLLIER et Marie Pierre HÉLOU	16 mars	Anne SÉVENO veuve GOASMAT
		22 mars	Suzanne CHOPLIN veuve VIALES
		15 avril	Juliette MATHIEU
		24 avril	Jeanne GUILLERME veuve BELLOUARD
13 avril	François LE DERF et Annick BEUGRE	26 avril	Marie LORGEUX
		27 avril	Odile QUESTEL

# 1<sup>er</sup> Trophée Breton de la Restauration Territoriale



Dans le cadre du 1<sup>er</sup> TROPHÉE BRETON DE LA RESTAURATION TERRITORIALE, l'équipe mixte de cuisine de Ste-Anne d'Auray, composée de Gwenhaël HAMONIC et Marie BOUR, a passé avec succès la première étape du dossier.

Ce qui a permis de concourir le 27 mars dernier à l'épreuve pratique au centre AFPA de Rennes.

La partie « dossier technique » s'est inspirée d'un questionnaire relatif aux normes de service de la restauration scolaire AFNORF et des indications de performance pour le service public.

Des questions thématiques telles que l'agencement, la politique d'achat, les différents besoins nutritifs, l'échange et l'information ainsi que la typologie ont contribué à réaliser le dossier de candidature.

L'épreuve pratique comprenait la réalisation d'un plat principal et sa garniture. Le thème qui était imposé : « LES PRODUITS DE LA MER ». La durée impartie de cette épreuve « 2 h » et un panier d'ingrédients nous était fourni. Nous avons

choisi d'appeler notre plat « Entre terre et mer », ce dernier composé d'un trio de poissons avec sa purée de pommes de terre, céleri et pommes fruits accompagnés d'une sauce au cidre et poêlé d'andouille.

Malgré le bon niveau des prestations que nous avons accompli, ces dernières ne nous ont pas permis de faire partie des 3 équipes lauréates. Mais par notre participation, nous avons démontré nos efforts et engagements pour une alimentation équilibrée ainsi que l'éducation au goût de nos usagers.

**Gwenhaël HAMONIC**  
Gestionnaire  
**Marie BOUR**  
Gestionnaire  
en second



## Jardinage et Bricolage

Les beaux jours arrivent et avec eux les travaux d'extérieur.

Un rappel de quelques règles de civisme s'impose. En effet, les travaux de jardinage et de bricolage sont souvent des sources de nuisances sonores. Afin de limiter ces

gênes à votre voisinage, ces travaux sont autorisés aux créneaux horaires suivants :

**Jours ouvrables**  
de 9h à 12h et de 14h à 19h30.

**Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



## Nouvelle entreprise

### LA CABIONNETTE

Depuis le début du mois de mars, Nicolas LE LOSTEC vous livre à domicile des produits issus de l'agriculture biologique.

Ce service est proposé tous les mercredis de 8h00 à 17h30 pour la commune de Sainte-Anne d'Auray. Vous avez la possibilité de com-

mander des fruits et légumes de saison, mais également toute sorte d'aliments tels que les pâtes, les céréales, les sauces, etc...

Pour profiter des livraisons, rien de plus simple, vous avez le choix de passer par le site internet : [www.lacabionnette.fr](http://www.lacabionnette.fr) ou tout simplement d'appeler au : 07 81 11 61 98



## Récréajeux 2013



Bureau Amicale Laïque Cheval Blanc et le clown animateur.



Parcours vélo

### Départ de Daniel PINTELON



Daniel PINTELON, ancien président du club de foot, reçoit la médaille de la ville de Ste-Anne d'Auray, pour ses services rendus au club.

# Le Morbihan en 40 œuvres

**DU 11 MAI  
AU 11 OCTOBRE 2013**

Une exposition de l'Académie  
de Musique et d'Arts Sacrés.  
En collaboration avec le Conseil  
Général du Morbihan.



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

De Vannes à Ploërmel et de Pontivy à Lorient, l'exposition invite à un voyage dans l'Histoire du Morbihan. Laissez-vous guider par des œuvres d'art provenant de tout le département, témoins d'une histoire longue de plusieurs siècles. Issues de chapelles et églises morbihannaises, la plupart d'entre elles ont fait l'objet de campagnes de restaurations récentes. Elles se présentent aujourd'hui sous leurs plus beaux atours !

Entre Armor et Argoat, pays breton et pays gallo, se dessine ainsi un parcours géographique. Il raconte en pointillé la mémoire des territoires du Morbihan : mémoire des habitants et des institutions, des traditions locales et du patrimoine.

Comme chaque année, la visite s'enrichit d'extraits musicaux, reflets des paysages traversés. Un espace est également consacré à des documentaires vidéo sur les techniques de restauration.

## ŒUVRES ET PARCOURS

En introduction, des cartes historiques et un diaporama sonore présentent la création du département. Puis, le parcours se décline en 4 parties illustrées d'œuvres caractéristiques du (1) Pays de Vannes et de Vilaine, (2) du Pays de Ploërmel, (3) du Pays de Pontivy et (4) du Pays de Lorient et d'Auray. Le Morbihan se compose de 42 cantons, chacun est représenté par une oeuvre. Elles manifestent l'ancrage des cultes locaux et des traditions bretonnes ou galloises, comme elles ré-

vèlent la nature de l'emprise cléricale, de la présence ducale et du mécénat de grandes familles nobles du Morbihan (Rohan, Rochefort, Rieux...) sur le territoire.

Ainsi, les objets présentés sont essentiellement des sculptures de saints bretons ou de saints latins particulièrement priés en Bretagne, datant du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle ; exception faite d'un Mercure du II<sup>e</sup> siècle, adaptation locale du culte romain du dieu des voyageurs. Ce type de sculpture est très rare dans la région : on n'en connaît qu'un seul équivalent en Bretagne.

A découvrir également, des pièces d'orfèvrerie, des peintures sur toiles ainsi que de belles bannières de procession et une superbe maquette d'un trois-mâts de guerre de Sarzeau. A la toute fin du voyage, une petite vierge chinoise et des éléments de costumes bretons provenant des collections de Sainte-Anne d'Auray ravissent le visiteur.

**Ouvert tous les jours de 14h à 18h  
LIBRE PARTICIPATION**

Galerie supérieure du cloître de Ste-Anne d'Auray  
Accès par le cloître, derrière la basilique Ste-Anne.

**Accueil exposition de mai à octobre :  
0 800 503 507 (Numéro vert)**

## Environnement

Dans ce bulletin nous insérons une enquête sur la gestion des espaces aménagés et naturels de la commune. Cette enquête sera un support de la réflexion sur l'approche de la gestion différenciée des espaces.

Un étudiant en licence professionnelle est chargé de l'étude. Son travail a une double finalité : celle d'atteindre son objectif de formation et de proposer un plan de gestion adapté aux différents espaces. Nous vous remercions de porter un regard bienveillant sur ce travail et nous faire connaître vos avis.

*Pour nous rencontrer, vous pouvez prendre contact en Mairie auprès de Messieurs Jean-Michel YANNIC, Adjoint et Sylvain OLLIVIER, étudiant.*

## Vie Associative



## Inauguration du nouveau local pour les associations

**Le 6 avril a eu lieu  
l'inauguration du nouveau local  
pour les associations.**

**Monsieur Le Maire a rappelé les différentes phases de la construction.**

En présence d'élus, de représentants des différentes associations saintannoises et des entreprises qui ont œuvré à cette construction, il a remis les clefs du local à Daniel GUGUIN, président du comité des fêtes et des associations.

Un pot de l'amitié a clôturé cette réunion.

## Détecteurs de fumée



**L'actualité récente nous a encore cruellement rappelé les dangers des incendies d'habitations.**

**Pour faire face à ce fléau, le législateur a prévu de rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation dans un délai de 5 ans (mars 2015) à compter de la date de publication de la loi citée en référence (loi N° 2010-238 du 9 mars 2010).**

Lors d'un incendie, ce sont surtout les fumées qui présentent le plus de risque pour les occupants d'un local. Chaque année,

10 000 personnes sont touchées et 800 trouvent la mort dans des incendies d'habitation, 90 % des décès sont dus à des intoxications par les fumées. C'est aujourd'hui la première cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans. Ces décès interviennent surtout la nuit, lorsque que les gens dorment et ne prennent conscience du sinistre que tardivement.

Dans un souci de sécurité, il est vivement conseillé de ne pas attendre cette échéance en installant dès à présent des détecteurs ayant le marquage CE et conformes à la norme NF-EN 14 604.



## Recrutement famille d'accueil

**La Protection Judiciaire de la Jeunesse recherche des familles d'accueil.**

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse dépend du ministère de la Justice.
- Elle organise et assure le suivi éducatif des mineurs (13-18 ans) qui font l'objet d'une décision judiciaire.
- Certains de ces adolescent(e)s ont besoin d'être accueilli(e)s un temps dans un lieu autre que leur famille ou qu'une structure d'hébergement collectif.

- Si vous souhaitez aider ces jeunes et les soutenir dans leur développement, vous pouvez devenir famille d'accueil en recevant un adolescent à plein temps ou non.
- Vous serez accompagnés par une équipe éducative disponible 24h/24 et 7 jours sur 7.
- Les familles d'accueil n'ont pas le statut d'assistant familial, mais sont considérées comme bénévoles indemnisés pendant la durée de l'accueil. Elles reçoivent à ce titre une indemnité journalière forfaitaire.



La Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Finistère-Morbihan

- C'est le service qui assume la responsabilité du placement.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec :**

**L'Unité Educative d'Hébergement Diversifié**  
 2 ter rue Pasteur - 56000 Vannes  
 Tél. : 02 97 63 51 52

**Avec le service sophia, l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques !**

**L'accompagnement sophia en pratique :**  
 Les adhérents du Morbihan reçoivent régulièrement des supports d'information pour mieux connaître la maladie, partager le vécu d'autres patients et l'expérience des professionnels de santé.  
 Ils ont également accès, sur le site [www.ameli-sophia.fr](http://www.ameli-sophia.fr), à un espace d'information très complet sur le diabète.  
 Ils peuvent aussi bénéficier, selon leurs besoins, d'un accompagnement téléphonique par des infirmiers-conseillers en santé sophia.

**Comment bénéficier de sophia ?**  
 sophia s'adresse aujourd'hui aux personnes majeures, ayant un diabète de type 1 ou 2, prises en charge à 100 % par le régime général de l'Assurance Maladie au titre d'une ALD (Affection de Longue Durée).  
 Les personnes concernées reçoivent un courrier de l'Assurance Maladie les invitant à s'inscrire en retournant le bulletin d'inscription joint, sophia est un service gratuit, sans engagement et sans incidence sur le niveau de remboursement.

Pour en savoir plus :  
**811 709 709**  
Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

### Philippe Courayer Plomberie / Chauffage

7 imp. du Champ des oiseaux  
 56400 Sainte-Anne d'Auray  
 Tél. : 02 97 57 70 57  
 Port. : 06 64 79 24 34  
[philippe.courayer@live.fr](mailto:philippe.courayer@live.fr)

Neuf & Rénovation



### Le Souffle Marin

Souvenirs • Produits Régionaux

10 rue de Vannes  
 56400 Sainte-Anne d'Auray  
 Tél. : 02 97 57 69 72  
[Soufflemarin@gmail.com](mailto:Soufflemarin@gmail.com)  
[www.cadeaux-souffle-marin-56.com](http://www.cadeaux-souffle-marin-56.com)



vous accueille  
 du mardi au dimanche  
 et le lundi en saison

## Agenda

**29 et 30 mai** Marché du Terroir et de la Gastronomie  
**21 juin** Fête de la Musique  
**22 juin** Kermesse Ecole du Cheval Blanc

**23 juin**  
**7 juillet**

**Kermesse Ecole Ste-Anne St-Joachim**  
**Rando VTT** - Organisé par l'asso  
 Quent & moi